Fuite de données : liste de vérification

À imprimer et à cocher. Kit complet, sources et modèles de lettres : https://chiffrons.fr/outils/kit-fuite-de-donnees/ — mis à jour le 3 novembre 2026.

Mon dossier

Organisme concerné _____

Date de l'annonce _____

Données concernées _____

Ma référence (n° de client…) _____

Jour 0 : dès l'annonce

- ☐ Je ne clique sur **aucun lien** du message : je vérifie sur le site officiel, en tapant l'adresse moi-même.
- ☐ Je conserve le message d'information (avec ses en-têtes s'il s'agit d'un courriel).
- ☐ Je change le mot de passe de ma **messagerie**, puis tous ceux que je réutilisais ailleurs.
- ☐ J'active la **double authentification** sur ma messagerie, ma banque et mes comptes importants.
- ☐ Si mon IBAN est concerné : je vérifie la liste des **créanciers autorisés** dans mon espace bancaire.

Semaine 1

- ☐ J'envoie la **demande d'accès** (modèle 1). Envoyée le : ____ / réponse attendue avant le : ____ (un mois).
- ☐ J'active les notifications de paiement de ma banque.
- ☐ Je vérifie le téléphone et l'adresse de secours de ma messagerie, et l'absence de transfert automatique que je n'aurais pas créé.
- ☐ Je signale les messages frauduleux : SMS au 33700, courriels sur Signal Spam.

Mois 1

- ☐ Je relis mes relevés bancaires chaque semaine.
- ☐ Prélèvement inconnu : je le **conteste** auprès de ma banque, sans attendre.
- ☐ Pas de réponse à ma demande d'accès : **réclamation CNIL** (modèle 2), sauf pour la fuite des impôts, où la CNIL n'en demande pas.
- ☐ Préjudice concret (fraude, usurpation d'identité) : je **porte plainte** et je garde le récépissé.

Ensuite : réparation et suites

- ☐ Je chiffre mon préjudice et je rassemble les justificatifs (temps, frais, messages reçus).
- ☐ Organisme privé : **mise en demeure** (modèle 3). Envoyée le : ____
- ☐ Administration : **demande préalable indemnitaire** (modèle 4). Envoyée le : ____ / sans réponse au bout de deux mois, rejet implicite.
- ☐ J'écris à mon **député** pour une question écrite (modèle 5).

Les délais à retenir

Réponse à une demande d'accès	un mois (trois si complexe, annoncé dans le mois)
Contester un prélèvement jamais autorisé	13 mois après le débit
Remboursement sans motif d'un prélèvement autorisé	8 semaines après le débit
Remboursement d'une opération non autorisée par la banque	au plus tard fin du premier jour ouvrable suivant
Silence d'une administration sur une demande d'argent	deux mois, puis rejet implicite
Agir contre un organisme privé	en principe 5 ans
Créance sur l'État ou une collectivité	4 ans à compter du 1er janvier suivant

Document indicatif, ne constitue pas un conseil juridique. Chaque délai est sourcé sur la page du kit (Légifrance, CNIL, service-public).
Aide gratuite : 17cyber.gouv.fr (orientation) — Info Escroqueries 0 805 805 817 (appel gratuit).
Chiffrons.fr — programme citoyen chiffré et sourcé, publié sans parti.